

PARCOURS ENTRAINEUR

Brevet Fédéral 4 « Equivalence C1AA »

**Natation Course, Water-Polo et Na-
tation Synchronisée**



Institut
National de
Formation des
Activités de la
Natation

Parcours entraîneur, Brevet Fédéral 4 procédure d'équivalence CIAA

Comment s'inscrire ?

Cette formation s'inscrit dans la procédure particulière d'attribution du BF4 (spécifique à chaque discipline). Il ne s'agit pas d'une formation initiale.

Pré requis

L'inscription à cette formation est soumise aux exigences préalables suivantes :

- Etre licencié à une Fédération sportive du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA), Fédération Française de Natation comprise,
- Etre titulaire des titres d'évaluateur ENF 1 et ENF 2.

JE SUIS :

Soit, titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif 1^{er} degré, option « activités de la natation » (BEESAN),

Soit, titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif 1^{er} degré dans une des spécialités de la natation (BEES 1)

Soit, titulaire du diplôme d'Etat de Maître Nageur Sauveteur.

ET JE SUIS :

Capable de justifier d'une expérience pédagogique de « perfectionnement sportif » dans une des disciplines de la natation ou en nage avec palmes, au sein d'un club du conseil interfédéral des activités aquatiques, d'une durée de 350 heures minimum pendant 3 saisons sportives au moins, au cours des 5 dernières années précédant la demande d'attribution. Cette expérience est attestée par le directeur technique national ou son représentant de la fédération concernée (Modèle ci-joint)

Le perfectionnement sportif correspond à l'encadrement de jeunes dans le cadre des premières pratiques compétitives (au-delà du niveau du Pass'compétition de chacune des différentes fédérations).

JE DOIS :

Produire une certification en cours de validité attestant de la capacité à secourir une personne en difficulté dans l'eau.

En cas de non production d'une telle certification, le candidat devra, avant la délivrance du brevet fédéral 4^{ème} degré, réussir le test de sécurité des brevets fédéraux de la FFN.

Tarif

Les frais pédagogiques sont fixés à : **700 euros dont 625 euros de frais pédagogiques** soit 11,25 euros/heure de formation.

Procédure d'inscription

Renvoyer le dossier d'inscription complété avec une enveloppe A4 affranchie à 1,60.

Une fois l'inscription validée, un contrat de formation vous sera envoyé comportant les modalités de paiement.

Informations pour le financement

INFAN-FFN déclaré sous le n° 11 75 34540 75

n° Siret : 775 695 802 000 55 APE 93 12 Z

Si vous êtes salarié, vous pouvez solliciter votre OPCA pour une prise en charge .

Si vous êtes licencié FFN, une demande de Bourse Fédérale de Formation peut être réalisée (voir pages suivantes).

La formation

1er module :

- Le contexte fédéral
- ENF3
- Le programme sportif fédéral
- Les règlements sportifs
- La biomécanique
- Le développement technique
- Les outils d'analyse de la performance

Dates :

Mardi 6 Décembre 2011 à 13h au
Jeudi 8 Décembre 14h

Lieu :

INFAN-FFN.

Durée :

20,5 heures

2ème module :

- Le tutorat
- La mémorisation
- Les outils de la formation
- Le développement des composantes physiologiques
- Le développement et la maturation
- Le travail à sec

Dates :

Mercredi 11 Janvier 2012 à 10h au
Vendredi 13 Janvier à 17h

Lieu :

INFAN-FFN.

Durée :

21 heures

3ème module :

- Les aspects mentaux de l'entraînement
- Hygiène du compétiteur
- Le développement tactique
- Les outils d'analyse—la vidéo
- Le plan annuel dans le plan de carrière
- Stratégie d'entraînement

Dates :

Mercredi 8 février à 13h au Vendredi
10 Février à 13h

Lieu :

INFAN-FFN.

Durée :

16,5 heures

Informations complémentaires

Certification

La certification de la formation est composée de :

- Contrôle continu sous la forme d'un écrit à réaliser à l'issu de chaque module de formation
- Un contrôle de connaissances d'une durée de 2 heures

Durée de la formation

La formation est composée de 60 heures sous la forme suivante :

- 54 heures de formation en centre
- 4 heures d'accompagnement individuel
- 2 heures de certification finale

Les titulaires du Brevet Fédéral 4 et du BEESAN peuvent solliciter auprès des services de leur Direction Régionale chargée des Sports de leur résidence, la délivrance, par équivalence, du DE JEPS dans leur discipline.

La certification finale se déroulera dans la région de domiciliation du candidat.



Institut
National de
Formation des
Activités de la
Natation



PHOTO DU
CANDIDAT

Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques

DOSSIER DE DEMANDE D'ATTRIBUTION PARTICULIERE

du Brevet Fédéral 4^{ème} degré FFN

Dossier à renvoyer par courrier à :

INFAN-FFN

14 Rue Scandicci Tour Essor 93

93508 Pantin cedex

Avant le : 4 Novembre 2011

Nom : Prénom : Sexe : ...

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Courriel :

Club (en entier) :

Lieu d'exercice :

Fédération : N° de licence :

Partie réservée à l'INFAN

Dossier reçu le : complet incomplet

N° de dossier :

Dossier retourné (si besoin) le :

Dossier reçu à nouveau le : complet incomplet

MESURE PARTICULIERE D'ATTRIBUTION DU BREVET FEDERAL 4ème degré FFN

Parcours personnel

1. **Expérience de pratique sportive** :

Discipline(s) :

.....

.....

.....

2. **Titre (s) ENF** ¹

Evalueur ENF1

Evalueur ENF2

3. **Diplôme(s)** ¹

BEESAN option d'entraînement suivie :

BEES 1er option :

MNS

1. Quelle est votre expérience dans le domaine de l'enseignement et/ou de l'entraînement (le nombre d'années, le niveau de pratique, dans quelle structure...) :

¹ Cochez la ou les cases concernées

MESURE PARTICULIERE D'ATTRIBUTION DU BREVET FEDERAL 4ème degré FFN

2. Quelle est votre expérience en tant que dirigeant (le nombre d'années, la fonction occupée, dans quelle structure...) :

3) Quelle est votre expérience dans le domaine de la formation (conseiller pédagogique, formateur... : le nombre d'années, la fonction occupée, dans quelle structure...) :

Je sollicite la possibilité de bénéficier de la mesure particulière d'attribution du brevet fédéral 4^{ème} degré de la Fédération Française de Natation.

Fait à, Le :

Signature du demandeur

MESURE PARTICULIERE D'ATTRIBUTION DU BREVET FEDERAL 4ème degré FFN

Liste des pièces à fournir dans le cadre de la mesure particulière d'attribution du BF 4 pour les licenciés d'une fédération sportive du CIAA

Partie réservée à l'INFAN

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un récépissé ou justificatif de la licence
- Une photocopie justifiant du titre d'évaluateur ENF 1
- Une photocopie justifiant du titre d'évaluateur ENF 2
- Un chèque à l'ordre de l'INFAN :..... couvrant les frais de dossier ainsi que les frais de gestion nationale du dossier et de fourniture du diplôme d'un montant de 35,00 euros

Fournir la ou les copies des diplômes ou justificatifs parmi :

Partie réservée à l'INFAN

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

- Le BEESAN ou BEES 1 ou MNS
- Si nécessaire, une certification en cours de validité attestant de la capacité à secourir une personne en difficulté dans l'eau

Fournir la ou les copies des justificatifs parmi :

<input type="checkbox"/>

- Une attestation justifiant d'une expérience pédagogique de « perfectionnement sportif » dans une des disciplines de la natation ou en nage avec palmes, au sein d'un club du conseil interfédéral des activités aquatiques, d'une durée de 350 heures minimum pendant 3 saisons sportives au moins, au cours des 5 dernières années précédant la demande d'attribution. Cette expérience est attestée par le directeur technique national ou son représentant de la fédération concernée.



CONSEIL INTERFEDERAL DES ACTIVITES
AQUATIQUES

ATTESTATION D'EXPERIENCE D'ENTRAINEMENT

« Perfectionnement sportif »

Je soussigné, M.....
Président(e) du club

atteste que :

NOM :

Prénom :

Justifie dans les 5 années qui précèdent la demande d'équivalence :

- d'une expérience pédagogique de « perfectionnement sportif » dans une des disciplines de la natation ou en nage avec palmes, au sein d'un club du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques, d'une durée de 350 heures minimum pendant 3 saisons sportives au moins.

Le perfectionnement sportif correspond à l'encadrement de jeunes dans le cadre des premières pratiques compétitives (au-delà du niveau du Pass'compétition de chacune des différentes fédérations).

Spécialité :

Cette attestation est établie à la demande du candidat pour faire valoir ce que de droit conformément aux procédures pour une demande d'attribution du BF 4 FFN dans le cadre du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques.

Fait à,.....Le :

Le Président du club

Attestation certifiée conforme par :

Pour les licenciés à la Fédération Française de Natation, le cadre technique régional coordonnateur,
Pour les licenciés d'une Fédération sportive, membre du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques, le
Directeur Technique National ou son représentant,

NOM :Prénom :Fonction :

Fédération concernée :

Date, cachet et signature

Faire apparaître les coordonnées de la structure (comité régional FFN ou Fédération CIAA) où le
candidat devra retourner cette attestation signée du Président du club

Bourse Fédérale de Formation

Afin de permettre à tous ses licenciés de développer leurs compétences et ainsi participer à la mise en œuvre du projet fédéral, entre autre la labellisation des clubs, la F.F.N met en place un système d'aide financière. Cette aide, intitulée « Bourse Fédérale de Formation » a pour ambition de venir compléter les financements des frais pédagogiques des participants.

Critères généraux de sélection :

- Le projet est inscrit dans le cadre du développement d'un club ou d'une entité de la FFN
- Le candidat est engagé dans la démarche fédérale

Pourquoi souhaitez vous suivre cette formation ?

Je soussigné (Nom).....(Prénom).....

Licencié à la FFN sous le n°

Certifie

Avoir reçu une réponse négative pour une prise en charge des frais pédagogiques (OPCA, Conseil régional, Pôle Emploi...) (Fournir un justificatif).

Avoir reçu une réponse de prise en charge partielle des frais pédagogiques pour la somme de : Euros (fournir un justificatif)

Par conséquent, je sollicite une bourse fédérale de formation dans le cadre de la formation

..... mise en place par l'INFAN-FFN

Cette bourse pourra me permettre de couvrir, tout ou partie, des frais pédagogiques engagés dans le suivi de ladite formation.

Encadré réservé à l'INFAN

Date de réception de la demande :

Décision :

Avis favorable pour la somme de

Avis défavorable.



La Fédération Française de Natation et son organisme de formation : l'Institut National de Formation des Activités de la Natation sont au service des professionnels des activités de la natation, et plus particulièrement de ceux qui sont impliqués dans le mouvement associatif.

L'adaptation des compétences et l'insertion dans le monde du travail sont l'essence même de notre pédagogie et de nos diplômes depuis la création de l'Institut National en 2001.

Nous sommes spécialisés à la fois dans la formation continue des professionnels des activités de la natation et la formation initiale pour les nageurs en reconversion.

L'INFAN investit systématiquement dans des méthodes pédagogiques de dernière génération pour apporter aux stagiaires des compétences en parfaite adéquation avec les besoins exprimés sur le terrain. Pour autant, la richesse de nos ressources ne se limite pas à cet aspect, mais intègre une véritable plus value, à savoir :

- Une équipe pédagogique composée de formateurs professionnels, spécialisés dans le domaine visé.
- Des partenariats étroits avec les acteurs de la branche que sont les collectivités territoriales, les associations, les syndicats qui participent à la mise en œuvre et à l'évolution de nos formations.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que l'INFAN peut et doit être perçu comme un partenaire incontournable du secteur aquatique.

La Taxe d'Apprentissage représente votre participation concrète au financement des formations technologiques et professionnelles. Afin de maintenir et d'améliorer l'excellence de notre pédagogie et de nos actions dans les métiers de la natation, nous avons besoin de votre soutien. Je vous remercie de la contribution que vous voudrez bien nous apporter.

Francis Luyce
Président de la Fédération Française de Natation
Responsable de l'INFAN

Taxe d'apprentissage

Investissez dans
l'encadrement de demain.

Aidez nous à trouver des partenaires
de l'INFAN, des partenaires de votre
formation.

INFAN-FFN
Tour Essor 93
14, Rue Scandicci 93500 Pantin

Tél. 01 41 83 87 67
infan@ffnatation.fr
www.ffnatation.fr



Institut
National de
Formation des
Activités de la
Natation